

Décision 15-DCC-105 du 12 août 2015

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Primonial Holding par les sociétés Crédit Mutuel Arkéa, Primonial Management, Blackfin et Latour Capital

Posted on: 04 septembre 2015 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Stés Crédit Mutuel Arkéa Primonial Management BlackFin et Latour Capital

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Primonial

Lire

le texte intégral de la décision

387.71 Ko